



EN USER INSTRUCTIONS AND SAFETY

Firmware Version: 1.00



Congratulations on your purchase of an N-Com product.

N-Com **B5** was made using the most advanced technologies and the best materials. Long-running tests and thorough system development have allowed the highest audio quality to be achieved.

For additional information about **B5**, and to download high-definition instructions as well as the latest Firmware version, visit the website www.n-com.it

REFERENCE STANDARDS

The products of the N-Com line are in compliance with standards as per the table below:

B5	The Bluetooth system complies with the main safety requirements and other applicable provisions of Directive 99/5/CE, Directive
	2009/65/EC, Directive 2011/65/CE, Directive 2012/19/EU

Battery	Directive 2006/95, 2004/108, 2009/65/EC, 2011/65/CE, 2012/19/EU,
charger	2009/125/CE

Battery	Directive 2006/66/CE

The Declarations of Compliance can be downloaded from the website www.n-com.it (Download section).

FccID: Y6MNCOM8	luetooth	N21550	C€
-----------------	----------	--------	----

Bluetooth is a registered trademark property of Bluetooth SIG, Inc.

FOR USA AND CANADA MARKET ONLY: SPECIAL WARNING

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received,, including interference that may cause undesired operation of the device.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE: The manufacturer is not responsible for any radio or TV interference caused by unauthorized modifications to this equipment. Such modifications could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Canada, Industry Canada (IC) Notices

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003 and RSS-210.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Bluetooth is a registered trademark property of Bluetooth SIG, Inc.





FR SÉCURITÉ ET MODE D'EMPLOI

Version micrologiciel: 1.00



Félicitations! Vous venez d'acheter un produit Nolan N-Com.

Le N-Com **B5** a été réalisé en faisant recours aux toutes dernières technologies et en utilisant les meilleurs matériaux. Les nombreux tests effectués et la mise au point du système dans les moindres détails ont permis d'obtenir une qualité audio sans égal.

Pour plus d'informations concernant le **B5**, visitez le site <u>www.n-com.it</u> et téléchargez le mode d'emploi en haute définition ainsi que la dernière version de micrologiciel disponible.

NORMES DE RÉFÉRENCE

Les produits de la ligne N-Com sont conformes aux normes comme cela est indiqué ci-après :

	Le système Bluetooth est conforme aux prescriptions essentielles
B5	de sécurité et aux autres dispositions de la Directive 99/5/CE,
	Directive 2009/65/EC, Directive 2011/65/CE, Directive 2012/19/EU
	pertinentes en la matière.

Chargeur de	Directive	2006/95,	Directive	2004/108,	Directive	2009/65/EC,
batterie	2011/65/CE, Directive 2012/19/EU, Directive 2009/125/CE					

Batterie	Directive 2006/66/CE
----------	----------------------

Les déclarations de Conformité peuvent être téléchargées sur le site <u>www.n-com.it</u>, rubrique Téléchargement.

FccID: Y6MNCOM8 Bluetooth C N21550

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

POUR LE MARCHE US et CANADIEN UNIQUEMENT: MISE EN GARDE SPECIALE

Cet appareil est conforme à la section 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter les interférences reçues, y compris les interférences pouvant provoquer des dysfonctionnements de l'appareil.

Les changements ou modifications non expressément approuvés par les autorités compétentes en matière de conformité peuvent priver l'utilisateur du droit d'utiliser l'équipement en question.

REMARQUE: Le fabriquant n'est pas responsable de l'interférence radio ou TV causée par les modifications apportées à cet équipement sans autorisation préalable. De telles modifications pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur de faire fonctionner cet équipement.

A l'issue des tests dont il a fait l'objet, ce produit est conforme à la section 15 de la réglementation FCC applicable aux appareils numériques de classe B. Ces limites sont conçues pour fournir une protection suffisante contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles.

Cet équipement génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques susceptibles de créer des interférences nuisibles dans les communications radioélectriques si l'équipement est installé incorrectement. Cependant, il n'est pas garanti qu'aucune interférence ne se produise dans une installation particulière.

Dans le cas où cet équipement créerait des interférences avec la réception radio ou télévisée, ce qui peut être vérifié en éteignant et en rallumant l'appareil, il est conseillé d'essayer de corriger ces interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et les équipements.
- Relier l'équipement à une prise de courant différente de celle du récepteur.
- Prendre conseil auprès d'un distributeur ou d'un technicien radio/TV qualifié.

Canada, Industry Canada (IC) Notices

Cet appareil numérique de classe B est conforme aux normes canadiennes ICES-003 et RSS-210. Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables auxappareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage adioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.